ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 73844

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion. Après l'avoir alerté pendant plusieurs mois, ces entreprises sont aujourd'hui dans une situation d'urgence. En effet, la mise en oeuvre de décisions techniques concernant la loi de lutte contre les exclusions, et notamment l'absence de revalorisation du financement spécifique des entreprises de travail temporaire d'insertion, signifie à court terme l'arrêt de leur mission d'insertion. Aussi, il souhaiterait savoir quelles dispositions elle souhaite prendre pour mettre un terme à cette situation et permettre à ces entreprises d'exercer sereinement leur mission d'insertion.

Données clés

Auteur : M. Michel Terrot
Circonscription : Rhône (12e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73844
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1208